



Limited Warranty for Carrier Air Monitor  
(the "Product")  
Garantie limitée applicable aux moniteur d'air  
(le « produit »)

**POUR ENTRETIEN EN VERTUE DE LA GARANTIE :**

Communiquez avec Carrier au 1 888 320-0909.

Conservez ce document pour vos dossiers.

Numéro du modèle \_\_\_\_\_

Numéro de série \_\_\_\_\_

Date d'achat \_\_\_\_\_

Carrier Corporation (« Carrier ») vous garantit, à vous, l'acheteur et utilisateur final, que pendant une période de un (1) an à compter de la date de votre achat, le produit sera exempt de tout défaut de pièces et de fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux. Si le produit tombe en panne pendant la période de garantie, Carrier, à sa discrétion, remplacer le produit ou fournir un crédit égal au prix d'achat au détail du produit tel qu'indiqué sur votre reçu ou sur toute autre preuve d'achat originale. Cette garantie n'est valable que pour les produits installés dans le pays où ils sont achetés.

Si vous pensez devoir émettre une réclamation en vertu de cette garantie, veuillez contacter votre concessionnaire d'installation, ou Carrier au numéro énuméré ci-dessus. Carrier n'a aucune obligation en vertu de la présente garantie tant que le produit qui constitue la base de votre réclamation n'est pas retourné.

La présente garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre, d'enlèvement ou de réinstallation et ne s'applique pas si les dommages ont été causés par une autre cause que des défauts de matériaux ou de fabrication, y compris, mais sans s'y limiter, si le produit :

- a été utilisé ou entreposé dans des conditions d'utilisation ou d'entretien anormales;
- est réparé, modifié ou altéré, à moins que Carrier n'autorise expressément une telle réparation, modification ou altération par écrit;
- a fait l'objet d'abus, de négligence, de panne électrique, d'une mauvaise manipulation, d'un accident ou d'actes de la nature;
- n'a pas été installé correctement.

La seule responsabilité de Carrier est, à sa discrétion, de remplacer ou d'offrir un crédit pour le produit selon les modalités énoncées ci-dessus. CARRIER EST DÉCHARGÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PERTES OU DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, D'UNE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, OU DE TOUTE AUTRE DÉFAILLANCE DE CE PRODUIT. Certains États américains ou provinces canadiennes ne permettent pas l'exclusion ou des limitations des dommages indirects ou consécutifs; il est donc possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

La responsabilité de Carrier à l'égard des défauts et des défauts de pièces et de fabrication se limite à la remplacer du produit ou à la fourniture d'un crédit, comme stipulé dans la présente déclaration de garantie. Toutes les garanties expresses et implicites relatives au produit, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites et les conditions de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont limitées à la durée de un (1) an de cette garantie limitée. Aucune garantie, explicite ou implicite, ne s'appliquera après l'expiration de la période de garantie limitée. Certains États américains ou provinces canadiennes n'autorisent pas de limitation quant à la durée d'une garantie implicite, cette limitation peut donc ne pas s'appliquer.

Carrier n'assume aucune responsabilité et n'autorise aucune autre personne prétendant agir en son nom à modifier ou changer la présente garantie, ni n'assume aucune autre garantie ou responsabilité à l'égard de ce produit ou de tout autre produit. Cette garantie vous confère des droits précis. Il se peut que vous disposiez d'autres droits, et ces droits peuvent varier d'une juridiction à l'autre. Si vous avez des questions au sujet de cette garantie, veuillez communiquer avec Carrier au 1 888 320-0909.